



# flash

www.peronnas.com - octobre 2018 - bulletin municipal n°141



**Pierre CHAMBAUD s'en est allé...**

# ETAT CIVIL

## NAISSANCES

|              |                         |
|--------------|-------------------------|
| 11 juillet   | Grégoire MFEGUE AMBASSA |
| 16 juillet   | Lélia MADELON           |
| 16 juillet   | Gabriel BONNEAU         |
| 20 juillet   | Hanna MARCHAND          |
| 20 juillet   | Eva MARCHAND            |
| 20 juillet   | Aïcha FOFANA            |
| 29 juillet   | Naïm EL BOUZIDI         |
| 30 juillet   | Ismaël BENKHELIFA       |
| 06 août      | Norah REVELUT           |
| 09 août      | Nina MOUNIER            |
| 11 août      | Delya COGNARD           |
| 24 août      | Léandro PLEYNET         |
| 27 août      | Isuf KRASNIQI           |
| 06 septembre | Marcel TROTTIER-PERELLE |

## MARIAGES

|              |   |
|--------------|---|
| 04 août      | Pascal WITERSTEIN<br>et Véronique PACQUELET |
| 13 août      | Christophe DELAIGUE<br>et Claire PACCARD    |
| 01 septembre | Romain SIBUET et Pamela KAMI                |
| 15 septembre | Sylvain LE MEUR et Sylvie DE LILLA          |
| 15 septembre | Bertrand GIROD et Victoria LE SAGE          |

## DÉCÈS

|              |  |
|--------------|--|
| 11 juillet   | Chloé ROCHE 10 ans                     |
| 20 juillet   | Daniel MOREAU 69 ans                   |
| 26 juillet   | René VUILLOD 82 ans                    |
| 06 août      | Henriette ANCELIN veuve STÉPHAN 89 ans |
| 18 août      | Paul SOUBRIER 89 ans                   |
| 28 août      | Joanny PONCET 93 ans                   |
| 30 août      | Marie MALLIGAND veuve MORANDAT 95 ans  |
| 28 août      | Michel GREMAUD 69 ans                  |
| 01 septembre | Claude BONDON 95 ans                   |
| 04 septembre | Raymond PERRIN 73 ans                  |
| 05 septembre | Marie MOREAU 97 ans                    |
| 05 septembre | Georges Robert DI DONNA 79 ans         |
| 10 septembre | Pierrette ZANARDI veuve CHAPEL 94 ans  |
| 18 septembre | Pierre CHAMBAUD 96 ans                 |

# RENSEIGNEMENTS UTILES

Place de la Mairie BP 20  
01960 Péronnas  
Tél. 04 74 32 31 50 - Fax 04 74 21 92 48  
info@peronnas.com / www.peronnas.com  
Twitter.com/Peronnas01 /  
Facebook.com/PERONNAS

## Ouverture au public :

- Lundi au jeudi de 9 h à 12 h 30 et de 14h à 17 h 30  
- Vendredi de 9 h à 17 h sans interruption

## Les élus à votre disposition

En cas d'urgence ou pour prendre un rendez-vous, un adjoint est à votre disposition au 06 80 53 07 98

## Numéros d'urgence

|                |   |
|----------------|---|
| 112            | Numéro d'appel d'urgence européen                             |
| 15             | Le Service d'aide médicale urgente (SAMU)                     |
| 17             | Police Secours  |
| 18             | Sapeurs-pompiers  |
| 114            | Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes |
| 04 74 47 20 20 | Commissariat de Bourg-en-Bresse                               |
| 08 10 33 30 01 | Urgence Électricité   |
| 08 10 43 30 01 | Urgence Gaz   |
| 04 74 45 72 00 | Urgence Régie de l'eau de Bourg-en-Bresse                     |
| 04 72 11 69 11 | Centre antipoison de Lyon                                     |

Victoria LE SAGE et Bertrand GIROD



Sylvie DE LILLA et Sylvain LE MEUR



# SOMMAIRE

- 1 ÉDITO
- 3 AGENDA
- 4 VISAGES
- 5 INFOS MUNICIPALES
- 6 TRAVAUX
- 8 ACTUALITÉ
- 11 VIE À PÉRONNAS
- 17 JEUNESSE
- 20 ENVIRONNEMENT  
DÉVELOPPEMENT DURABLE
- 22 PAROLE AUX ASSOCIATIONS
- 26 CA3B
- 27 COMMUNIQUÉS
- 28 INFOS PRATIQUES
- 30 PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Bulletin municipal trimestriel gratuit  
N°ISSN 1269-665X  
Directeur de la publication : Christian CHANEL  
Rédaction : Mairie, population et associations  
Crédit photos : Mairie et associations  
Création graphique : Suzanne BOLZE 06 72 61 70 29  
Impression : ESTIMPRIM ZA Craye 25110 AUTECHAUX  
Distribution : Mairie  
Pour tout problème de distribution  
appelez la mairie 04 74 32 31 50  
Tirage : 3 500 exemplaires

## ÉDITO



### Les relations avec nos pompiers volontaires Une page se tourne

La compagnie de sapeurs-pompiers de Péronnas aurait fêté ses 120 ans cette année. Une longue période de confiance et de relations amicales entre les élus successifs et des générations de pompiers bénévoles, prêts à tout laisser pour répondre aux appels de la sirène, toujours présente sur le toit de la mairie, comme un témoin du passé.

J'en profite pour remercier les Chefs de corps qui se sont succédé : Gérard TERRIER, Georges DIDONNA, Bernard MOREL, Bertrand GIROD.

La Commune s'est toujours efforcée de mettre à disposition, aussi bien le matériel que les locaux nécessaires à l'accomplissement de leurs missions. C'est ainsi qu'en 2013 nous avons saisi une opportunité foncière en acquérant le bâtiment actuel situé en zone de Monternoz, avec un accès idéalement situé et un tènement suffisant pour être évolutif.

La 1<sup>ère</sup> fois que j'ai entendu parler de la création d'un centre d'intervention et de secours (CIS), je reconnais que j'étais interrogatif, voire hésitant. En effet les élus et la population sont attachés à leurs pompiers et cette relation est bien réciproque.

La direction du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) nous a démontré l'intérêt de la création d'un centre de secours réunissant les pompiers volontaires de Péronnas et de Saint-Denis-lès-Bourg, l'objectif étant une couverture optimale des risques. Les interventions seraient plus rapides, les pompiers mieux formés, les missions plus intéressantes pour eux, puisqu'ils seraient les seuls à intervenir.

Le Conseil municipal, lors de sa séance du 24 avril, a voté à l'unanimité la demande d'intégration du CPINI de Péronnas au sein du corps départemental des sapeurs pompiers de l'Ain. Par ce vote, la Commune a mis à disposition gratuitement les locaux existants. Cette nouvelle structure, baptisée CIS Seillon, est entrée en fonction le 1<sup>er</sup> juillet 2018. Elle a été inaugurée très protocolairement le 5 septembre, et c'est au cours de cette cérémonie que le lieutenant Bertrand GIROD a été nommé Chef de corps.

Souhaitons leur à tous pleine réussite dans leurs missions, pour le bien de tous.

**Christian CHANEL - Maire**

# AGENDA

## OCTOBRE

- Jeudi 25 • **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**, Péronnas soie, Salle de l'Atelier
- Dimanche 28 • **SALON « DE LA TERRE À LA TABLE »** Mosaïque, Salle des fêtes

## NOVEMBRE

- Samedi 3 • **VENTE DE BOUDIN** Classes 0 et 5, Voie publique
- Mardi 6 • **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** Aides aux pères, Salle des Carronnières
- Jeudi 8 au samedi 10 • **EXPOSITION D'OBJETS D'ÉPOQUE**, FNACA, Espace rencontre
- Vendredi 9 • **SOIRÉE SPECTACLE « LE DER DES GUERRES »**, Commission culture, Salle des fêtes
- Samedi 10 • **PHASE 1 CHAMPIONNAT DE FRANCE** Scrabble, Rotonde 220
- Dimanche 11 • **BOURSE AUX JOUETS** Association du personnel communal, Salle des fêtes
- Dimanche 11 • **CÉRÉMONIE COMMÉMORATION DU CENTENAIRE DE LA GUERRE 14/18** Monument
- Vendredi 16 • **REMISE DES PRIX DU FLEURISSEMENT**, Commission embellissement, Salle des fêtes
- Vendredi 16 • **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** Yoga de l'Énergie, Rotonde 220
- Vendredi 16 • **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** Passion danse, Rotonde 75
- Samedi 17 • **PÊCHE D'ÉTANG** Pêche et loisirs et Commune de Péronnas, Étang de la Carronnière
- Samedi 17 • **PAËLLA DANSANTE** Classes 0 et 5, Espace rencontre
- Samedi 17 • **LOTO**, ASP basket, Salle des fêtes
- Dimanche 18 • **BANQUET DES PLUS DE 70 ANS** CCAS, Salle des fêtes
- Lundi 19 • **DON DU SANG (MATIN)** Espace rencontre
- Vendredi 23 • **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** ATRP, Rotonde 220
- Dimanche 25 • **PHASE 2 CHAMPIONNAT DE FRANCE**, Scrabble, Rotonde 220
- Dimanche 25 • **MARCHÉ DE NOËL** Classes 2 et 7, Salle des fêtes

- Jeudi 29 • **DON DU SANG (JOURNÉE)** Espace rencontre

## DÉCEMBRE

- Samedi 1- Dimanche 2 • **CONFÉRENCE** Yoga de l'énergie, Rotonde 220
- Samedi 1 • **PERMANENCES LICENCES** Pétanque club, Bar Coubertin
- Dimanche 2 • **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** FNAIR 01, Rotonde 75
- Dimanche 2 • **QUINE LOTO** FNACA, Salle des fêtes
- Vendredi 7 • **SOIRÉE TÉLÉTHON** PAC, Salle des fêtes
- Samedi 8 • **FÊTE DE NOËL** Sou des écoles, Salle audiovisuelle
- Samedi 15 • **DISTRIBUTION DES COLIS** Club des Aînés, Rotonde 75
- Jeudi 20 • **REPAS SOLI NOËL** Agora, Espace rencontre

## JANVIER 2019

- Vendredi 4 • **VŒUX DU MAIRE**, Salle des fêtes
- Dimanche 6 • **QUINE LOTO**, Sou des écoles, Salle des fêtes
- Dimanche 6 • **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** Classes 1 et 6, Rotonde 220
- Mercredi 16 • **FORUM** MFR la Vernée, Salle des fêtes
- Samedi 19 • **CONCOURS DE BELOTE** Classes 0 et 5, Rotonde 220
- Samedi 19 - Dimanche 20 • **CONFIRMATION CANINE**, Sport loisir can'Ain, Salle des fêtes
- Dimanche 20 • **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** Classes 3 et 8, Salle des Carronnières
- Mercredi 23 • **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** Mosaïque, Rotonde 220
- Vendredi 25 • **SOIRÉE SOUS LE SIGNE DE L'HYPNOSE AVEC RONNY GAN** - Commission culture, Salle des fêtes
- Samedi 26 • **BAL DANSANT BLUEPATT COUNTRY**, Espace rencontre
- Samedi 26 - Dimanche 27 • **CONFÉRENCE «GESTION DU STRESS»**, Yoga de l'énergie, Rotonde 220
- Lundi 28 • **DON DU SANG (MATIN)** Espace rencontre



## Pierre CHAMBAUD s'en est allé

**Né en 1922, Pierre CHAMBAUD a passé toute sa vie dans le château familial du Saix. Père de quatre enfants (Anne, Christine, Philippe et Antoine) il laisse une belle descendance avec onze petits-enfants et seize arrière-petits-enfants.**

Le Saix était son domaine, un quartier un peu éloigné du centre de Péronnas, mais Pierre CHAMBAUD avait coutume de dire : « Au Saix, nous formons un noyau et nous nous sentons pleinement intégrés à la commune. »

### **Agriculture et entrepreneuriat**

Arrivé en 1840 comme fermier au domaine, son arrière-grand-père François CHAMBAUD l'acheta en 1857. En 1867, son fils François-Eugène CHAMBAUD, obtient la prime d'honneur récompensant les meilleurs agriculteurs de l'Empire. Par la suite il reçut de nombreux prix dans les concours de chevaux, bovins et volailles de Bresse.

En complément de l'agriculture ses aïeux créent une activité de fabrication de tuiles et de briques. L'usine a utilisé pendant une centaine d'années l'argile locale extraite sur la propriété même. Pierre CHAMBAUD, dans le respect de la tradition familiale, fut un grand agriculteur jusqu'en 1984.

### **Serviteur de la commune dans la tradition familiale**

Élu conseiller municipal en 1965 et aussitôt nommé premier adjoint, Pierre CHAMBAUD devient Maire à la suite du décès d'André PAGNEUX. Il sera Maire de 1970 à 1983.

**La famille CHAMBAUD a été présente au sein du Conseil municipal de 1865 à 1983 sans interruption pendant quatre générations, soit 118 ans. Elle aura donné à la Commune cinq maires.**

Pendant ses 13 années de mandature, grâce à sa clairvoyance et à sa volonté, il a impulsé le développement d'une commune rurale vers une collectivité semi-urbaine. Courts de tennis, centre municipal, école primaire les Érables, aménagement du terrain de football, création de la zone d'activité de Monternoz, la réflexion sur le plan local d'urbanisme... Autant de réalisations qui ont structuré la commune.

En parallèle, il a été élu conseiller départemental (à l'époque conseiller général) de 1973 à 1992.

Il avait alors à sa charge les affaires économiques du Département.

### **Pierre CHAMBAUD, l'Homme**

**Il fut toute sa vie un homme simple, franc dans ses intentions, franc dans ses paroles comme dans ses actes.**

Un homme qui a su écouter, se mettre à la disposition de chacun sans vouloir imposer ses idées. Dévoué, il avait la conscience de son rôle public et appartenait à cette génération d'hommes et de femmes pour qui le dévouement allait de soi, pour qui le service aux autres était source de satisfaction.

Pierre était également un homme généreux qui aimait recevoir chez lui, que ce soient les habitants du Saix lors des fêtes de quartier ou alors les Conseillers municipaux.

### **Quelques anecdotes**

Pendant de nombreuses années, alors que les transports scolaires n'existaient pas, il a assuré les déplacements des enfants du Saix pour les emmener à l'école. Générosité toujours, lors de la construction de la salle paroissiale, puisqu'il a fourni gracieusement tous les matériaux nécessaires.

Proche de la nature, c'était également un chasseur respectueux de l'éthique de la chasse. Il aimait partager sa passion avec ses amis. Cet homme de grande valeur laisse le bilan d'une vie riche de travail, de dévouement et d'amitié. Il emporte avec lui cette gentillesse et cette simplicité qui mettait tout le monde à l'aise et que l'on n'oubliera pas.





## Florian GRENGBO, Péronnassien champion du monde junior de vitesse en cyclisme sur piste

**Depuis ses 5 ans, Florian GRENGBO ne lâche plus le guidon. Encouragé par sa famille et son club, il enchaîne les courses et accumule les bons résultats.**

La dernière en date l'a propulsé sur la première marche du podium. Tout a basculé en août en Suisse. Le jeune Péronnassien est devenu champion du monde de vitesse par équipe.

Mais il ne s'est pas arrêté en si bon chemin... Fin août, Florian a aussi décroché le titre de champion d'Europe de Keirin junior et vice-champion d'Europe de vitesse junior en individuel.

Le Keirin est une compétition de cyclisme sur piste née

en 1948 au Japon. La course est lancée par un meneur, généralement une petite motocyclette appelée « lièvre ». Notre jeune athlète a fait le choix de rester licencié à l'école de cyclisme de Bourg-en-Bresse et est en recherche active de partenaires pour le soutenir et financer une partie de ses études.

Florian a fait sa rentrée au Pôle France olympique du Centre national du cyclisme à Saint Quentin en Yvelines. Il est en terminale scientifique. Avec un emploi du temps très chargé, entre les entraînements, les révisions, notre champion du monde espère pouvoir revenir à Péronnas au moins un week-end par mois pour se ressourcer.

## David JAMES nouveau professeur d'allemand au profil atypique

D'origine britannique et plus particulièrement galloise, il a fait ses études de langue à la prestigieuse Université d'Oxford où il a étudié à la fois le français et l'allemand. David James a toujours apprécié la langue de Goëthe et a fait plusieurs stages de quelques mois à Berlin et à Kassel.

Après avoir enseigné pendant huit ans en Angleterre, période au cours de laquelle il a rencontré une Française qui deviendra sa femme, Jocelyne, le couple s'installe en France en 1986.

David JAMES décroche l'agrégation pour enseigner l'anglais au lycée solaire à Ambérieu-en-Bugey puis en classes préparatoires littéraires au lycée Edouard Herriot à Lyon.

C'est en 2010 que la famille vient s'installer à Péronnas à la Bécassinière qu'il va s'employer à rénover avec son épouse.

Il s'intéresse alors au jumelage et à la ville de Neuhausen et décide de s'y impliquer personnellement en recevant

des familles allemandes. C'est dans cette perspective qu'il a accepté naturellement d'assurer les cours d'allemand proposés à tous. Nous lui souhaitons la bienvenue.



Il est encore possible de s'inscrire aux cours d'allemand  
Le lundi à 18h30 (niveau 1) et à 19h30 (niveau 2)  
en Mairie - Contactez la Mairie au 04 74 32 15 68

# INFOS MUNICIPALES



## Emplois d'été

10 jeunes ont été recrutés cet été, par période de 3 à 4 semaines, de juin à septembre, au sein des services administratif, entretien des locaux et technique.

La sélection des candidats s'est faite par tirage au sort le 27 avril dernier.

### Les objectifs pour ces jeunes sont multiples

Acquérir une première expérience dans le monde du travail, se familiariser avec les horaires, soulager les parents et avoir une première paie pour financer les études.

Pour la ville, leur aide est précieuse car pendant la période estivale les titulaires sont moins nombreux.

## Dépôt des candidatures pour les familles nombreuses

**Les élus envisagent de mettre à l'honneur les familles nombreuses de Péronnas qui n'ont pas encore reçu de distinction.**

Si vous désirez déposer votre candidature pour recevoir la médaille de la famille française, il suffit de vous présenter en Mairie avant le 15 décembre 2018 pour constituer un dossier.

Il conviendra de fournir les documents suivants :

- livret de famille et cartes d'identité en cours de validité,
- certificats de scolarité pour les enfants en âge d'être scolarisés.

Sont considérées comme nombreuses, les familles composées de 4 enfants et plus.

**Contact : Mairie service Centre communal d'action social (CCAS) Tél. 04 74 32 31 51**

## Une mutuelle communale pour les habitants

Afin de permettre à l'ensemble des administrés l'accès aux soins, la ville, via son centre communal d'action sociale, a eu pour projet de mettre en place une mutuelle santé à prix attractifs sans questionnaire de santé ni examens médicaux et surtout sans limite d'âge.

Afin de vous informer et de répondre à vos questions deux réunions publiques se sont déroulées fin septembre et début octobre derniers.

**Si vous n'avez pas pu**

**participer à ces réunions et que vous souhaitez en savoir davantage,**

**contactez le CCAS Tél. 04 74 32 31 51 ou ADREA MUTUELLE  
Tél. 04 74 32 37 00 - Tél. 04 74 45 12 57**





## Dans les bâtiments

### Un nouveau toit pour le COSEC

Ce vaste chantier de réfection de la toiture et de mise aux normes des vestiaires s'est déroulé durant l'été pour permettre la rentrée des collégiens début septembre.

Avec le changement des menuiseries extérieures l'an passé, le gymnase est désormais mieux isolé pour réduire les dépenses de chauffage, notamment.

L'an prochain seront programmées l'isolation thermique par l'extérieur et les peintures des murs intérieurs.



Entrée du Pôle en construction



Accueil

### Pôle socio-culturel : l'ouverture approche

Le chantier touche à sa fin et devrait permettre l'ouverture de la structure dans les prochaines semaines. L'entrée permettra de desservir l'Agora qui occupera 3 niveaux, accessibles par un ascenseur et la médiathèque, située au rez de chaussée.

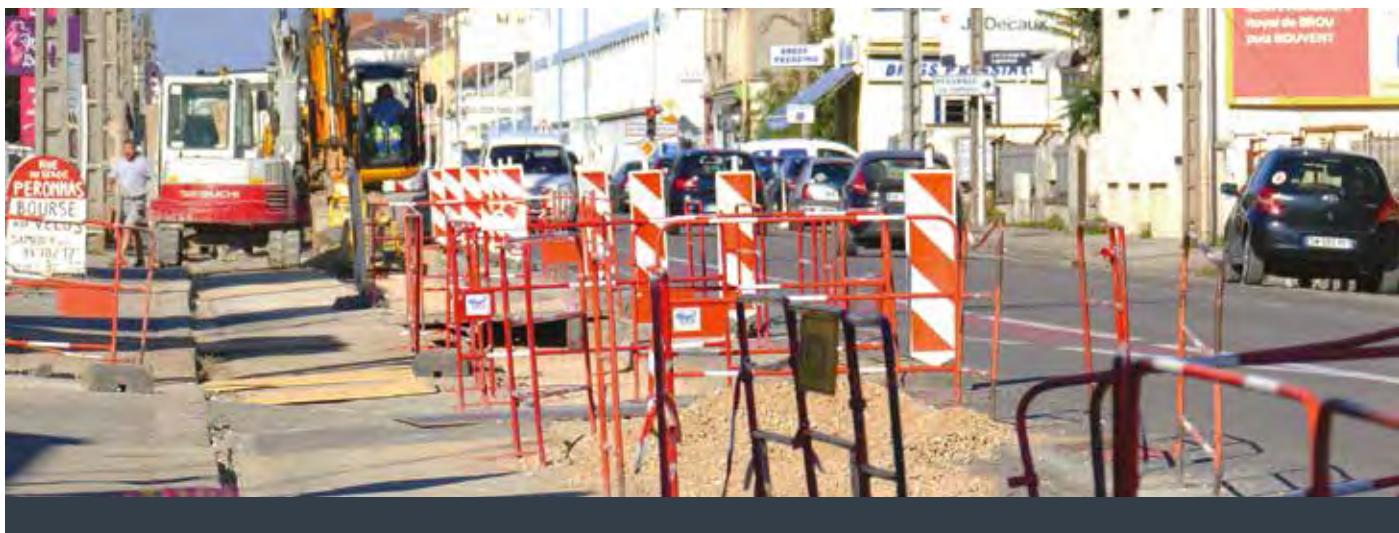
Venez découvrir ce nouveau lieu ouvert à tous, lors des portes ouvertes. Plus d'informations sur le site [www.peronnas.com](http://www.peronnas.com)



Le patio



# TRAVAUX



## Sur la voirie

### Assainissement

Le chantier de raccordement aux réseaux, sur l'avenue de Lyon, rive ouest et le secteur Pagneux, Mermoz et 6 juin, a démarré fin août. Il va perturber la circulation pendant plusieurs semaines. Merci de votre compréhension.



### Chemin des tyrandes

Les travaux de voirie ont démarré fin août pour une durée de 3 mois : trottoirs, plateaux surélevés, bande pour les cyclistes, passages piétons, espaces de stationnement... Cette voie, très fréquentée par les collégiens, est aménagée pour réduire la vitesse et sécuriser la circulation des modes doux.



### Rue de la muette

La rue de la muette, mitoyenne avec la Ville de Bourg-en-Bresse, a été entièrement réaménagée avec un tapis d'enrobé et un marquage au sol d'un côté pour signifier un cheminement piéton. Ces travaux, très attendus par les riverains, ont été réalisés courant septembre. Coût : 33 000 € part de Péronnas.

## Signalétique institutionnelle et commerciale

Depuis cet été les passants peuvent contempler les premiers panneaux sortis de terre et installés par la Société GirodMédias. Les anciens mobiliers devenus obsolètes sont déposés au fur et à mesure.

Ces panneaux violets avec lettrage blanc pour les institutionnels et blanc à lettrage violet pour les entreprises se différencient ainsi de l'existant.



La signalétique dans les zones d'activités n'est pas concernée car les zones sont gérées par la Communauté d'agglomération de Bourg-en-Bresse.

La location est de 110 € par lame à l'année.

### **Vous êtes intéressés pour poser une signalétique ?**

Contactez : Morgan LEGOUHY

06 26 06 50 93

morganlegouhy@girodmedias.fr

Cette signalétique n'avait pas été modifiée depuis plusieurs années. Ces nouveaux panneaux vont apporter une meilleure visibilité et permettre aux usagers de mieux s'orienter.



## La rentrée dans les écoles 440 enfants ont pris le chemin de l'école

### À l'École élémentaire « les Érables »

À cette rentrée, l'école des Érables compte 265 élèves (contre 261 en 2017) répartis en 10 classes.

Classe de CP : 27 élèves avec Olivier MARTIN (Directeur)

Classe de CP : 28 élèves avec Franck DUSSON

Classe de CE1 : 28 élèves avec Annette CARRAT

Classe de CE1 : 29 élèves avec Catherine OLIVIER

Classe de CE2 : 26 élèves avec Pascale GUILLET

Classe de CE2 : 27 élèves avec Karine MUSELLE

Classe de CE2 /CM1 : 24 élèves avec Christine BLANC

Classe de CM1 : 26 élèves avec Marie-Hélène MARTINAND

Classe de CM1 / CM2 : 24 élèves avec Christelle MANSOUR

Classe de CM2 : 26 élèves avec Nadine ANDREU

*Légende photo : Christelle MANSOUR, Laura MAÎTRE, Sylvie ROUSSET, Franck DUSSON, Karine MUSELLE, Julien SNYERS, Pascale GUILLET, Hélène CÉDILEAU, Olivier MARTIN, Catherine OLIVIER, Christine BLANC, Nadine ANZOLUT, Nadine ANDREU, Annette CARRAT.*

### La sécurité améliorée



L'accès sous le préau de l'école élémentaire a été amélioré par une réfection de l'enrobé afin de garantir la sécurité des enfants et de répondre aux normes en matière d'accessibilité.



Madame GARNY coordonne la rentrée en chanson.

## La rentrée en musique au collège les Côtes

Les 6<sup>e</sup> du collège ont fait leur rentrée lundi 3 septembre. Après une matinée studieuse, ils se sont rassemblés à 15h30 devant l'établissement pour présenter une chanson travaillée en juin dernier avec Madame GARNY, professeur d'éducation musicale. Les adolescents ont chanté un air hawaïen en canon.

En amont, la professeur a reçu les élèves lors de 7 jours de préparation car le collège reçoit des écoliers de 7 écoles élémentaires différentes dont celle des Érables.

La journée s'est clôturée par un goûter jusqu'à 16h30. Bonne rentrée aux nouveaux élèves du collège.

## À l'École maternelle « Janine CHABIN »

**À cette rentrée, l'école Janine CHABIN compte 175 enfants (contre 159 en 2017) répartis en 6 classes.**

Tout petits / Petits : 30 élèves avec Aline MUTIN  
Petits / Moyens : 29 élèves avec Joël SANTONI (Directeur)  
Petits / Moyens : 29 élèves avec Magali DESMARIS  
Moyens / Grands : 29 élèves avec Eléonore PRUD'HOMME  
Moyens / Grands : 29 élèves avec Julien DESBOS  
Moyens / Grands : 29 élèves avec Antoine GUILLAUMIN

*Julien DESBOS, Joël SANTONI, Antoine GUILLAUMIN,  
Aline MUTIN, Magali DESMARIS, Eléonore PRUD'HOMME,  
Laureline COTTIER et Hélène CEDILEAU.*



# VIE À PÉRONNAS



**L'AGORA**  
espace d'accueil & d'animation  
**PÉRONNAS**

## Rentrée 2018-2019

### • Adhésion

Adhésion individuelle : 6 €

Adhésion familiale : 10 €

Elle vous permet de participer à l'ensemble des activités.



### • Nouvelles Activités

Les activités reprennent, avec la présence de nouveaux ateliers annuels :

- > Atelier « un temps pour moi » le jeudi soir animé par Jennifer.
- > Atelier écriture le mardi soir animé par Claudie.
- > Gym séniors le vendredi matin, animé par Mégane.

Sans oublier les activités

habituelles comme les cours informatiques, le tricot, la couture, jeux'signe, la langue des signes et bien d'autres...

La plaquette est disponible à l'accueil de l'Agora.

D'autres activités vous attendent dans le programme mensuel.

**Les activités sont transférées au nouveau pôle socio-culturel situé au 89 rue de la poste.**

## Espace famille

### • Constitution d'un groupe de réflexion actions familles (GRAF).

L'espace famille se développe grâce à vos attentes et à votre implication. Envie d'apporter vos idées et votre aide ?

Venez rejoindre ce groupe de « super parents bénévoles ».

• **Bulle de parents**, pour tous projets collectifs en partenariat avec le Conseil départemental. Mettre en place des actions au sein de la Commune ou envie de réaliser des projets en famille, l'Agora et le Point accueil solidarité Jules FERRY vous accompagnent pour les réaliser.

### • Troc de vêtements d'enfant ?

Jennifer, maman de jumeaux propose de mettre en place un troc de vêtements pour enfants. Si vous avez envie de l'aider, venez la rejoindre vendredi 9 novembre de 9h30 à 11h30 au relais d'assistantes maternelles.

## Activités parents-enfants de fin d'année

### • Tipi des petits (0-3ans)

- > **Danse parents enfants** : samedi 17 novembre de 10h30 à 11h30
- > **Comptine en langue des signes** : samedi 8 décembre de 10h30 à 11h30
- > **Atelier créatif** : déco de Noël samedi 15 décembre de 9h30 à 10h30

### • Mercredis récréatifs (dès 4 ans)

- > **Malle aux histoires**, premier mercredi de chaque mois avec la bibliothèque
- > **Atelier prépare ton goûter (dès 6 ans)**, un mercredi par mois de 15h à 17h (21 novembre et 5 décembre)
- > **Éveil musical (4-6 ans)**, mercredi 14 novembre de 10h à 11h
- > **Danse avec les mains (initiation à la LSF) (3-6 ans)**, samedi 24 novembre de 10h30 à 11h30
- > **Sortie au théâtre (dès 6 ans)** mercredi 12 décembre

### Renseignements et inscriptions

Julie, animatrice famille, julie.lesire@agora-peronnas.fr  
04 74 25 39 92

### À savoir : permanence écrivains publics

Les bénévoles « écrivains publics » vous accueillent chaque **vendredi matin**, pour vous aider dans vos démarches administratives (compréhension de courrier, démarche en ligne ...) Prenez rendez-vous à l'accueil .

# VIE À PÉRONNAS



## 37 associations présentes au Forum

La rentrée est un moment important pour les jeunes comme pour les moins jeunes. Les associations sportives et culturelles se sont réunies début septembre pour ce forum. Ce fut l'occasion d'établir des échanges et de découvrir de futurs loisirs, mais aussi de s'inscrire.

Le public a apprécié de pouvoir retrouver en un même lieu toutes les associations locales. Les visiteurs ont pu profiter des démonstrations de danses réalisées par les élèves de l'école municipale de danse, les sportifs du Diam's club ainsi que les danseurs de BluePattCountry.

D'autres ont profité du beau temps pour investir l'extérieur. Devant la salle, les pompiers proposaient aux enfants de se tester à la lance à incendie et le club de tennis proposait quant à lui de taper dans la balle.

---

## Portes ouvertes à l'école municipale de danse

Les portes ouvertes de l'école ont sonné l'heure de la rentrée !

Qui dit rentrée, dit nouveautés :

- nouveau cours de « Danse forme » où Stéphanie DUCLOS DEVAUX propose aux adultes un travail de coordination, de tonicité sur différentes musiques pour retrouver ou conserver la forme.
- des nouveaux horaires pour les adultes avec les cours de danse détente et danse forme le mardi soir.

Les cours de classique et moderne attirent toujours beaucoup de monde notamment chez les plus jeunes. Il reste encore quelques places alors n'hésitez pas à venir pousser la porte du studio de danse.

Des élèves toujours plus nombreux et une professeure motivée, tels sont les ingrédients pour une nouvelle année bien rythmée.

**Renseignements et inscriptions :** École municipale de danse - Mairie de Péronnas 04 74 32 31 53 - [ecole.danse@peronnas.com](mailto:ecole.danse@peronnas.com)



# VIE À PÉRONNAS



## Naissance du nouveau centre d'incendie et de secours Seillon



Le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) a mené une réflexion globale ayant pour but d'améliorer la couverture des risques sur son territoire. Cette démarche permet de répondre aux 3 principes : proximité, complémentarité et mutabilité.

Le constat qui a été posé a conduit le SDIS à envisager un nouveau mode de fonctionnement avec l'implantation d'un nouveau centre de secours sur le secteur du bassin sud / sud-ouest de Bourg-en-Bresse.

Dans le même temps, les Maires des Communes de Péronnas et de Saint-Denis-lès-Bourg avaient souhaité développer un « partenariat » entre les deux centres de première intervention non intégrés (CPINI) afin de mieux utiliser les ressources qui pouvaient être communes, à savoir la formation, le contrôle de la défense incendie, les achats de matériels...

### Fort engouement des pompiers

L'adhésion des pompiers des deux CPINI était la clé incontournable de la réussite du projet. La première étape a donc été d'expliquer et de convaincre l'ensemble des pompiers des deux CPINI du bien-fondé de ce projet qui les impactait fortement.

Tous ont répondu très favorablement à ces propositions et ont montré beaucoup d'engagement et de motivation. Le Commandant Marc LACATON, désigné comme officier projet, a soutenu chaque action déterminante et a ainsi accompagné les collectivités.

### Pourquoi l'appellation de SEILLON ?

Le nom de ce CIS a mis quelque temps à émerger car il était nécessaire d'obtenir le consensus de tous. Les pompiers souhaitaient un nom qui ne permettrait pas d'identifier une commune plus qu'une autre, qui ne laisserait pas penser que le centre était une annexe du centre de secours principal de Bourg mais bien un centre de secours à part entière. Il a donc fallu trouver un nom qui reflétait un symbole local, un nom court, avec une connotation quelque peu écologique, en fait un reflet du secteur sud de Bourg. Le nom de Seillon a emporté les suffrages.

### Une mise à niveau indispensable

Avant d'aboutir et de démarrer l'activité opérationnelle, il a été indispensable de suivre une période de formation afin de répondre aux exigences de compétences. Soumis à rude épreuve en termes de disponibilité, les pompiers ont tous répondu présents en faisant l'effort de dégager du temps, parfois en posant des congés non rémunérés, en sacrifiant des moments de la vie familiale pour pouvoir se mettre à niveau. L'investissement de tous a été remarquable et a conduit à l'aboutissement rapide du projet.

### 32 sapeurs-pompiers au CIS Seillon

Ce sont 32 sapeurs-pompiers (18 de Péronnas et 14 de Saint-Denis) qui ont intégré le 1<sup>er</sup> juillet cette nouvelle structure. Ils ont déjà été rejoints par quelques pompiers venant d'autres centres du secteur (Saint-Paul-de-Varax, Bourg-en-Bresse et Hauteville). D'autres incorporations sont prochainement envisagées et devraient permettre à l'effectif de s'étoffer ce qui va rapidement devenir une nécessité.

Il a fallu choisir un chef de centre et compte tenu des grades détenus, c'est le lieutenant Bertrand GIROD, ancien

# VIE À PÉRONNAS



Chef de corps du CPINI de Péronnas qui a été nommé à cette fonction. Il sera secondé par l'adjudant Gilles VERNE, ancien Chef de corps de Saint-Denis-lès-Bourg.

## Un parc de véhicules étoffé

Le parc des véhicules a été également repensé pour l'adapter aux missions et aux normes du SDIS, avec des engins appartenant au SDIS et non plus aux Communes. La priorité a été de doter la caserne d'un véhicule de secours et d'assistance aux victimes (VSAV), qui devenait la mission principale. Un nouveau fourgon incendie et un véhicule léger (VL) sont aussi arrivés. Le véhicule tout usage (VTU) de Saint-Denis-lès-Bourg, fraîchement rénové est venu compléter l'armement du CIS doté dorénavant de 4 véhicules de secours.

## La caserne de Péronnas a été choisie

La caserne de Péronnas a été retenue pour accueillir le nouveau centre. Le bâtiment, récemment rénové, est apparu plus fonctionnel et adapté. Néanmoins, accueillir 14 pompiers supplémentaires a imposé de repenser l'aménagement et l'implantation des vestiaires. La Commune de Péronnas a donc financé quelques réaménagements.

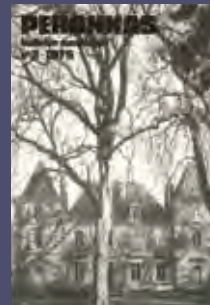
## 200 interventions en 3 mois

Le début d'activité justifie pleinement la création de ce centre. En 3 mois, ce sont presque 200 interventions qui ont été effectuées. Les prévisions sont conformes à la réalité. Cela conforte tout le monde dans les choix qui ont été faits. La signature de convention avec des employeurs (publics ou privés) est également une piste à rechercher afin de pouvoir libérer les pompiers bénévoles durant leur temps de travail. La mission incendie, encore limitée à ce jour, connaîtra également une évolution imposant à nouveau des temps de formation importants. La voie est tracée pour ce centre de secours qui vient rejoindre le corps départemental.

## Le Flash change de look

Aujourd'hui le Flash a 45 ans, l'occasion de revoir sa mise en page et lui donner un nouveau souffle.

### Évolution du bulletin municipal de Péronnas



**1975**  
2<sup>ème</sup> bulletin municipal  
1<sup>er</sup> bulletin édité en 1973  
Maire :  
Pierre CHAMBAUD



**1984 - 1998**  
document trimestriel  
« flash d'information  
périodique »  
en complément  
du bulletin  
Maire :  
Marc BERNARDIN



**1983**  
1<sup>ère</sup> couverture avec le  
blason couleur

Au fil des années le bulletin municipal et le Flash « information périodique » ne font plus qu'un seul document.



**1999**  
Le logo fait  
son apparition en  
première de  
couverture.



**2005**  
Le Flash se modernise.  
Un bandeau  
de couleur structure la  
couverture  
Maire :  
Christian CHANEL



**2011**  
Nouvelle maquette  
toute en couleur.  
Le mot « Flash » est  
dissocié du nom de la  
commune qui apparaît  
toujours en lettres  
capitales à côté du logo.



**2014**  
La 1<sup>ère</sup> de couverture  
change de look et le  
mot « Flash » s'agrandit.  
Le logo prend de  
l'importance et  
remplace le mot :  
« Péronnas ».



**2018**  
Nouvelle maquette  
simplifiée et aérée.

### En quelques chiffres

- > 4 exemplaires par an : janvier – avril – juillet et octobre
- > 3 500 exemplaires par trimestre
- > 44 pages en moyenne
- > 7 semaines de travail pour 1 exemplaire
- > 80 photographies en moyenne par exemplaire
- > 4 400 € coût moyen de la création graphique, de l'impression et la distribution par trimestre





# VIE À PÉRONNAS



## Sortie du livre : « PÉRONNAS Hier et aujourd'hui »

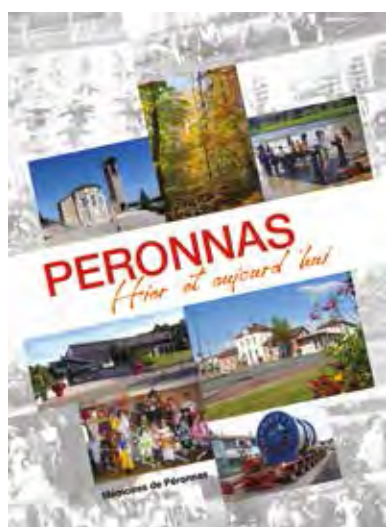
**Cet ouvrage très attendu retrace toute l'histoire de la commune de manière précise, détaillée et bien illustrée, des tout débuts à nos jours.**

De nombreux lecteurs impatients de découvrir ce travail étaient au rendez-vous samedi 22 septembre pour la sortie officielle du livre, parrainée par la Ville. L'auteur, élu et heureux, a remercié toutes les personnes qui ont contribué à ce que ce livre soit ce qu'il est... **une belle fresque de la vie à Péronnas.**

Rémi RICHE, avec son équipe de l'association « Mémoires de Péronnas », a patiemment élaboré la trame de ce livre, en fouillant dans les archives et auprès de la population en sélectionnant d'innombrables photographies, témoignages, textes et actualités associatives et communales.

### Qui est Rémi RICHE ?

D'abord correspondant de presse, il s'est installé à Péronnas en 1981. Pendant plus de 25 ans, il a participé aux manifestations et a suivi l'évolution de la ville. Aujourd'hui historien local et président des Chroniques de Bresse et de Mémoires de Péronnas, il a décidé de mettre ses compétences et ses connaissances à la disposition du plus grand nombre à travers cet ouvrage.



**Retrouvez le livre au tabac-presse de Péronnas et dans les librairies de Bourg-en-Bresse au prix de 18€.**



# VIE À PÉRONNAS



## Exposition de peinture



8<sup>e</sup> édition de l'exposition de peinture des artistes amateurs locaux.  
Cette année ils étaient plus de 35 à tenir un stand le samedi 13 octobre.

L'exposition a pris racine et fait partie des événements culturels incontournables à Péronnas.

La diversité des toiles est la particularité de cet événement avec plus de 100 tableaux exposés de tous les genres, du figuratif à l'abstrait. Ils sont réalisés à la peinture, à l'huile, au pastel, à l'acrylique ou à l'encre de chine.

Parmi les exposants on retrouve des habitués qui aiment l'ambiance de l'exposition mais aussi des artistes qui exposent pour la première fois. La plus jeune, Océane, avait tout juste 16 ans mais la valeur n'attend pas le nombre des années.

Le vernissage a eu lieu en fin de matinée avec un tour des stands pour présenter les tableaux au public.



## Opération Cœur de Ville

Après la phase de concertation avec les habitants, la consultation a été lancée pour la recherche d'un opérateur- concepteur.

Les offres reçues ont été analysées par le Cabinet ZEPPELIN-SEPT.

À l'issue de plusieurs rencontres et phases de négociation, le comité de pilotage, composé des élus, du Conseil d'architecture urbanisme environnement de l'Ain (CAUE) et de l'Établissement public foncier (EPF), a proposé de retenir l'équipe INTERVAL-SEV et BARILLOT.



Activité Gymnastique rythmique du jeudi pour 10 élèves de CP – CE1 au gymnase Pierre de Coubertin avec Caroline MILESI.

## Temps d'activités périscolaires

Les activités ont démarré sur les chapeaux de roues.

Malgré les nouveaux rythmes scolaires, avec le retour à la semaine des 4 jours, les élus de Péronnas ont souhaité poursuivre l'organisation des temps d'activités scolaires (TAP). 8 activités sportives, culturelles et artistiques, par semaine, sont proposées aux élèves de CP au CM2. Au 1<sup>er</sup> trimestre, 87 enfants sont inscrits, aux ateliers proposés par les associations locales ou des organismes agréés : gymnastique rythmique, activités manuelles, initiation à la danse, jeux de société, découverte de la nature, zumba, musique, rugby.



8 enfants du CE2 au CM2 participent à l'activité balade en forêt avec le club alpin Français de Bourg-en-Bresse.



14 enfants du CP au CM2 participent à l'activité manuelle du vendredi avec l'association Atelier du soleil. L'activité est dirigée par Jeanne MAGNIN à la salle de l'atelier au Complexe Marc BERNARDIN.



Activité ZUMBA du mardi pour 12 élèves de CE2 – CM1 et CM2 au studio de danse avec Linda NOËL.



## Du côté du Conseil municipal d'enfants En route vers les élections

Les projets sont déjà nombreux pour nos jeunes élus :

- **Mardi 9 octobre** : réalisation des affiches de propagande avec les futurs candidats aux élections.
- **Lundi 5 novembre** : élections pour une partie du Conseil, ceux qui remplacent les CM2 partis au collège.
- **Vendredi 9 novembre** : participation au 100<sup>ème</sup> anniversaire de la Grande Guerre avec la projection d'un film.

- **Mardi 20 novembre et mardi 18 décembre** : séances plénières des jeunes élus. Elles permettront de faire connaissance avec les nouveaux, expliquer ce qu'est le Conseil municipal d'enfants (CME) et établir la liste des projets sur lesquels les élus vont travailler lors de cette année.

## Service militaire volontaire

**Le Service Militaire Volontaire :**  
Vers une embauche dans une entreprise  
de la région *Auvergne-Rhône-Alpes*

**VOUS ACCOMPAGNER VERS L'EMPLOI C'EST NOTRE MISSION !**

UNE ANNÉE AU SMV, UN MÉTIER À LA CLÉ !

Nationalité française  
sans emploi  
18/25 ans  
pas ou pas diplômé

**Les avantages du SMV :**

- ✓ Formation de 6 à 12 mois.
- ✓ Formation et présentation au permis de conduire.
- ✓ Internat (logé et nourri pendant toute la durée du contrat).
- ✓ Rémunération de 315 € mensuelle, plus vos droits individuels complémentaires.
- ✓ Mise en relation avec les entreprises de la région *Auvergne-Rhône-Alpes* qui recrutent.

Prochaine incorporation :  
**Octobre 2018**  
Date limite de dépôt de candidature:  
14 septembre 2018

AMBIÉRIE EN BUGEY  
PÔLE EMPLOI  
SMV  
Le Rhône  
Cogaref

**Le centre du Service Militaire Volontaire**

**Ambérieu-en-Bugey**  
Avenue du Colonel Chamboisnet  
01508 Ambérieu-en-Bugey Cedex  
Courriel : smvambrieu@gmail.com  
Tél : 04 27 50 60 28  
06 43 46 46 54

**Métiers proposés**  
(pour l'incorporation de début Février 2018, en fonction des places disponibles)

- **Logistique** (zones d'emplois possibles : Saint-Quentin-Fallavier et département de l'Ain).
- **Conducteur poids lourds** (zones d'emplois possibles : région AuRA dans département de l'Ain). *être déjà titulaire des permis B et avant incorporation.*
- **Bâtiment et Travaux Publics - maçonnerie** (zones d'emplois possibles : région AuRA dans département de l'Ain).
- **Conducteur de machine agroalimentaire** (zones d'emplois possibles : département de l'Ain).

Informations et dossier de candidature sur  
**www.le-smv.fr**

Prenez votre avenir en main et rejoignez-nous dès maintenant !

**Le SMV, c'est quoi ?**

- ✓ Le SMV est un organisme militaire destiné à favoriser l'accès à l'emploi durable dans une entreprise de la région *Auvergne-Rhône-Alpes* par le biais d'une formation professionnelle, humaine et citoyenne.

**Le SMV vous permet de :**

- ✓ Développer le goût de l'effort à travers un entraînement sportif progressif.
- ✓ Suivre une formation humaine et citoyenne.
- ✓ Bénéficier d'une remise à niveau scolaire.
- ✓ Passer le permis de conduire.
- ✓ Acquérir des compétences professionnelles.
- ✓ Monter votre projet professionnel jusqu'à l'embauche dans les secteurs qui recrutent.

**Comment postuler ?**

- ✓ Téléchargez un dossier de candidature sur le site **www.le-smv.fr** ou adressez-vous à la mission locale ou l'agence Pôle emploi de votre département.
- ✓ Envoyez votre dossier accompagné des pièces administratives au centre SMV d'Ambérieu-en-Bugey.

**Parcours du volontaire stagiaire**

incorporation → formation militaire → formation professionnelle → formation Post-Service → insertion en Entreprise

accompagnement militaire → emploi



## Au Relais d'assistantes maternelles

### Les paradoxes de l'éducation

« ... à chaque décision que j'ai prise, à chaque réaction que j'ai eue, je me suis demandé si c'était la bonne. Chaque action, même la plus insignifiante en apparence, a des répercussions. Les parents sont des funambules. On marche sur un fil tendu entre le trop et le pas assez, un colis fragile entre les mains.

Il faut être attentif, mais ne pas laisser croire à notre enfant qu'il est le centre du monde ;

Il faut lui faire plaisir sans qu'il devienne blasé ;

Il faut équilibrer son alimentation sans le priver ;

Il faut lui donner confiance, mais qu'il reste humble ;

Il faut lui apprendre à être gentil, mais à ne pas se laisser faire ;

Il faut lui expliquer les choses, mais pas se justifier ;

Il faut qu'il se dépense et qu'il se repose ;

Il faut qu'il apprenne à aimer les animaux, mais à s'en méfier ;

Il faut jouer avec lui et le laisser s'ennuyer ;

Il faut lui apprendre l'autonomie tout en étant présent ;

Il faut être tolérant mais pas laxiste ;

Il faut être ferme mais pas rude ;

Il faut lui demander son avis, mais pas le laisser décider de tout ;

Il faut lui dire la vérité sans atteindre son innocence ;

Il faut l'aimer sans l'étouffer ;

Il faut le protéger, mais pas l'enfermer ;

Il faut lui tenir la main tout en le laissant s'éloigner. »

Extrait du livre : « il est grand temps de rallumer les étoiles » Virginie Grimaldi, auteure française née en 1977 à Bordeaux.



## À la Maison de la petite enfance

Pendant l'été, les artisans ont pu œuvrer dans la structure : peintures des chambres, faïences à la cuisine, brise soleil sur

la verrière de la salle de psychomotricité, nouveau toit du jeu de sable et nouveau jeu extérieur adapté aux petits.

# ENVIRONNEMENT DÉVELOPPEMENT DURABLE



Légende photo : Le jury départemental et communal pour la tournée des maisons fleuries

## Règles de civisme

### Halte aux déjections canines

Il est rappelé que les déjections canines sur la voie publique doivent obligatoirement être ramassées par les propriétaires de chiens.

De nombreuses plaintes arrivent en Mairie car les déjections canines sont nombreuses sur les lieux collectifs, près des écoles, vers la crèche et sur les trottoirs. Ce manque de civisme pourra faire l'objet d'une verbalisation par la Police municipale (article R 632-1 du Code pénal).

Des sachets pour ramasser les déjections de vos animaux sont disponibles gratuitement à l'accueil de la Mairie.



### Attention aux chats errants

Plusieurs habitants ont constaté que les chats errants se multipliaient dans certains quartiers de la ville. D'une part, la Mairie rappelle que l'identification des animaux domestiques est obligatoire : cela permet d'éviter une « surpopulation » qui devient difficile à gérer. D'autre part, les réactions d'agressivité (disparition d'animaux) peuvent être punies par la loi.

### Déclaration annuelle de ruches

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

- Mail : [assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr](mailto:assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr)
- Téléphone : 01 49 55 82 22

## DÉCLAREZ VOS RUCHES

ENTRE LE 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- ➔ Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- ➔ Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation



### QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION  
DU CHEPTEL APICOLE



AMÉLIORER LA SANTÉ  
DES ABEILLES



MOBILISER DES  
AIDES EUROPÉENNES  
POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE



[mesdemarches.agriculture.gouv.fr](https://mesdemarches.agriculture.gouv.fr)



# ENVIRONNEMENT

# DÉVELOPPEMENT DURABLE

## Règles de civisme

### Taille des haies

Vous devez veiller à ce que vos propres plantations n'empiètent pas sur le domaine public : vos arbres ou vos haies ne doivent pas empêcher de marcher sur un trottoir ou constituer un danger pour la circulation routière.

Si tel est le cas, le Maire peut vous contraindre à élaguer vos arbres en vous adressant une injonction de faire.

L'article L2212-2-2 du Code général des collectivités territoriales prévoit qu'en cas de mise en demeure sans résultat, le Maire peut procéder à l'exécution forcée des travaux d'élagage, les frais afférents aux opérations étant alors mis à la charge des propriétaires négligents.

Un riverain qui planterait ou laisserait croître des haies ou des arbres à moins de deux mètres de la route sans autorisation s'expose également à une amende de 1500 € (article R. 116-2 du Code de la voirie routière).

**Les plantations qui avancent sur les voies communales peuvent constituer un danger pour la circulation, les voitures en stationnement et les usagers. Dans ce cas, le Maire peut utiliser son pouvoir de police et faire payer les riverains.**

## Nuisances sonores

L'arrêté préfectoral n°2001E1962 du 13 juillet 2001 concerne « les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles d'occasionner une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses et scies mécaniques.

Ces travaux ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables, de 8h à 12h & de 14h à 19h30
- Les samedis, de 9h à 12h & de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés, de 10h à 12h.

## Brûlage des déchets végétaux



# PAROLE AUX ASSOCIATIONS



## Ain Krav Maga

L'école d'arts martiaux située avenue de Lyon a pour but de promouvoir et d'enseigner le Krav Maga. Cet art martial s'adresse à tous les âges qu'ils soient homme, femme ou enfant, sportifs avérés ou plus sédentaires. Il a pour objectif de leur faire prendre confiance en eux, de développer leurs capacités physiques et maîtriser les gestes nécessaires et utiles à avoir en cas d'agression. Le professeur 3<sup>e</sup> Darga, diplômé de la FEKM, est également responsable technique régional.



## Le Scrabble®

### Un sport cérébral

Comme chaque année, le club de scrabble était présent au forum des associations pour présenter son activité. Fort d'une trentaine d'adhérents, le club pratique le scrabble en duplicate, variante du scrabble classique. Avec quatre séances hebdomadaires proposées, chacun peut s'adonner à cette activité selon son envie, passe-temps ou entraînement pour les tournois, mais toujours dans la bonne humeur et la convivialité. Toute personne intéressée ou curieuse de découvrir ce sport cérébral peut venir assister à l'une des séances.

- **Lieu :** salle Seillon  
Centre culturel  
165 chemin du stade
- **Horaires :** lundi 15h30 et 18h30  
mercredi 14h30 et 17h
- **Renseignements :** 04 74 45 36 06  
ou 06 18 85 11 04  
pkfevre01@gmail.com  
04 74 21 72 89 ou 07 69 58 49 63  
regis-perradin@club-internet.fr

## La Fnaca



Le comité organise son 4<sup>ème</sup> quine loto **dimanche 2 décembre** à partir de 14h à la salle des fêtes. 5 € le carton. La vente se tiendra l'après-midi. Avec une buvette pour se désaltérer et un buffet pour les petits creux.





# PAROLE AUX ASSOCIATIONS



## L'Amicale des donneurs de sang



### Randonnée cycliste

Dimanche 26 août a eu lieu la traditionnelle randonnée René TERRIER sous un beau soleil. Ce qui a permis à 126 cyclistes, âgés de 4 à 89 ans, de s'élancer sur les routes où deux circuits, 10 et 27 km, les attendaient. Des récompenses ont été remises aux familles ou associations les plus représentées, les enfants n'ont pas été oubliés en recevant un kit cadeau. Un apéritif permettait à chacun de terminer cette matinée en toute convivialité. Rendez-vous l'année prochaine !

### Dernières collectes de l'année

Au complexe Marc BERNARDIN

- Lundi 19 novembre 9 h – 12 h 30
- Jeudi 29 novembre 9 h – 12 h 30 et 15 h 30 – 18 h 30

Les enfants sont accueillis le jeudi après-midi pour permettre aux parents de venir. Nos nounous, Michèle et Colette, leur proposent jeux et coloriages.

### Conditions pour donner son sang :

- Être en bonne santé
- Avoir entre 18 et 71 ans
- Peser au moins 50 kg
- Présenter une pièce d'identité lors du premier don

### Contacts

- Site internet : [don.de.sang.peronnas.free.fr](http://don.de.sang.peronnas.free.fr)
- E-mail : [dsb.peronnas@gmail.com](mailto:dsb.peronnas@gmail.com)
- Nadine MONTIBERT, Présidente : 04 74 21 88 29 ou 06 18 05 03 16
- Réseaux sociaux : <https://www.facebook.com/pages/category/Community/Amicale-pour-le-don-de-sang-benevole-de-Péronnas-127027451323/>

**PÉRONNAS** Ain  
Salle des fêtes • 9h - 18h

dimanche  
**28 octobre 2018**

de la **terre** à la **table**

**18<sup>e</sup> salon des produits du terroir**

Organisé par **Mosaïques**

Partenaires : AIN, MAIRIE, MAIRIE, MICRO-BOISSONS, bureau, transports-Ain

**PÉRONNAS**  
**10<sup>ÈME</sup> BOURSE AUX JOUETS**

MATÉRIEL DE PUÉRICULTURE  
VÊTEMENTS D'ENFANTS

**DIMANCHE 11 NOVEMBRE 9H – 18H SALLE DES FÊTES**

ENTRÉE LIBRE - BUVETTE & PETITE RESTAURATION

**APC** AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL  
☎ 06 25 01 49 86

**Dimanche 25 novembre**  
**Marché de Noël**

**PERONNAS**

Salle des fêtes de 10 h à 18 h  
Entrée 1 € (enfant -15 ans gratuit)

# PAROLE AUX ASSOCIATIONS



## Péronnas animation culture fait revivre les traditions

Les nouvelles générations ne savent guère en quoi consiste le dépiilage du maïs. C'est pourquoi l'association propose chaque année ce moment convivial, au cours duquel, on tire le maïs des panouilles puis on se régale (ou pas) de soupe de gaudes, de soupe de courge aux orties et de tartines de fromage fort. De quoi soutenir la bonne réputation de « ventres jaunes » que les bressans revendiquent.



## Sou des écoles - épisode 2 de la broc des Geeks

La 2<sup>ème</sup> « Broc des Geeks », brocante des passionnés de jeux-vidéo, du Sou des écoles a été un succès. Plus de 150 mètres de jeux vidéo, mangas, bandes dessinées, cosplay ont ravi les grands comme les plus petits. La 3<sup>ème</sup> édition est déjà en préparation.

### Prochaine manifestation :

Vente de sapins de Noël samedi 8 décembre.

Plus d'informations sur la page Facebook de l'association : [facebook.com/soudesecolesperonnas](https://facebook.com/soudesecolesperonnas)



# PAROLE AUX ASSOCIATIONS



## Sport loisirs can'Ain Brigitte & Aleka terminent 3<sup>e</sup> au championnat du monde de pistage Hovawart

Aleka, 8 ans, chienne Hovawart, qui est une race d'origine allemande, et Brigitte PAUGET, sa maîtresse, se sont vues attribuer brillamment la 3<sup>ème</sup> place à l'occasion des championnats du monde de pistage international dans sa race, qui se sont déroulés fin septembre en Autriche.

### Qu'est-ce que le pistage international ?

Le pistage international est une discipline qui a pour but de tester les qualités olfactives du chien. Celui-ci est tenu avec une longe de 10 m et il doit suivre au plus près la trace odorante d'une personne (le traceur) qui est passée 3 h auparavant. Il doit également désigner à son maître 7 petits objets que le « traceur » a laissé tomber le long du parcours de 2 000 pas en pleine nature.

Pour compliquer encore d'avantage le travail du chien, un « faux traceur » vient couper la piste en 2 endroits, 30 mn avant le passage de celui-ci.

Aleka a concouru aux côtés de 14 chiens venus de toute l'Europe. C'est la 3<sup>ème</sup> année que Brigitte PAUGET, formatrice de pistage au club canin de Péronnas, participe au championnat du monde et c'est son 3<sup>ème</sup> podium.

### Résultats

- > 2<sup>ème</sup> en 2016 en Italie,
- > 3<sup>ème</sup> en 2017 en Slovaquie
- > 3<sup>ème</sup> en 2018 en Autriche

Ces résultats sont possibles grâce à un travail d'équipe avec d'autres membres du club canin de Péronnas et également grâce aux exploitants agricoles des communes environnantes qui autorisent l'accès à leurs terrains.

Le prochain objectif est la participation aux sélectifs en France en novembre prochain pour tenter la qualification au championnat de France toutes races en mars 2019.



## L'Amicale des classes 4 et 9 prépare activement la fête des conscrits le week-end des 1 et 2 mars 2019

Les personnes, nées en 4 et 9, intéressées par l'organisation sont les bienvenues.

Les jeunes de 20 ans, 19 ans, et 18 ans peuvent encore se joindre au groupe qui a commencé les tournées de brioches dans une ambiance sympathique.

Les 5 ans, 10 ans et 15 ans sont également invités à la fête.  
Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Chantal SIMONET, Présidente : 04 74 21 40 78

Pascale PEYROT, Trésorière : 04 74 32 01 71

Agnès PRIN, Secrétaire : 04 74 21 63 70

La Présidente des jeunes : Emma RAHN : 06 26 27 19 22

### Les prochaines dates à retenir :

#### • ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Dimanche 3 février 2019 à 10 h 30  
suivi d'un repas - La Rotonde

#### • BANQUET DES CLASSES

Vendredi 1<sup>er</sup> et Samedi 2 mars 2019 - Salle des fêtes

#### • THE DANSANT

Dimanche 27 avril 2019 à 14 h 30  
Animé par Olivier BOULARD  
Salle des fêtes

#### • CONCERT DE COURANT D'EIRE

Samedi 28 septembre 2019  
à 21 h  
Salle des fêtes



# LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION COMMUNIQUE



## Gestion des déchets

### Collecte des déchets recyclables

• Jeudi 1<sup>er</sup> novembre reportée au vendredi 2 novembre pour le quartier de la Corrierie seulement.

### Collecte des ordures ménagères

• Mardi 25 décembre reportée au mercredi 26 décembre.  
• Mardi 1<sup>er</sup> janvier reportée au mercredi 2 janvier.



## Une opération programmée d'amélioration de l'habitat un accompagnement gratuit et des aides pour financer vos travaux

### À qui s'adresse cette opération ?

- Propriétaires occupants d'un logement (achevé depuis plus de 15 ans) que vous occupez à titre de résidence principale (sous condition de ressources).
- Propriétaires bailleurs de logements en location ou vacants (achevés depuis plus de 15 ans) destinés à être loués, sous réserve de pratiquer un loyer modéré conventionné sur une période minimale de 9 ans.
- La Communauté d'agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse (CA3B) missionne SOLIHA AIN pour vous accompagner dès le début de votre projet et vous conseiller sur les aspects techniques, financiers, administratifs et sur les dispositifs d'aides et subventions auxquels vous avez droit.

### Quels types de travaux ?

- Travaux d'économies d'énergie avec un gain énergétique minimum de 25 % (pour les propriétaires occupants) et 35 % (pour les propriétaires bailleurs) : travaux d'isolation, changement de menuiserie, amélioration ou remplacement du chauffage, installation d'une ventilation...
- Travaux d'adaptation au vieillissement ou au handicap : monte escalier, salle d'eau adaptée, rampes d'accès...
- Travaux liés à la sécurité et la salubrité.

### Quelles aides financières ?

- Cette opération vous permet de bénéficier des aides de l'Agence Nationale de l'Habitat, de l'État dans le cadre du programme « Habiter Mieux », du Conseil départemental de l'Ain, de la CA3B et de la Commune de Péronnas. Des prises en charge pouvant aller :
  - Pour les propriétaires occupants : jusqu'à 80 voire 100 % d'un montant de travaux plafonné à 20 000 ou 50 000 € selon le niveau de ressources des propriétaires occupants et le niveau de dégradation du logement.
  - Pour les propriétaires bailleurs : de 30 à 60 % d'un montant de travaux plafonné à 60 000 ou 80 000 € selon le niveau de dégradation du logement et le type de conventionnement choisi (niveau de loyer).

### Où se renseigner ?

Pour être conseillé et accompagné gratuitement, n'hésitez pas à contacter :  
SOLIHA  
11 rue Brillat Savarin  
01000 Bourg-en-Bresse – Tél. 04 74 21 02 01  
E-mail : d.perrin@solihha.fr



## Parole à la majorité

### Nous prenons soin de nos contribuables

C'est l'automne et les feuilles .....d'impositions tombent. Notre premier réflexe est de regarder le montant en bas à droite de l'avis. Et notre surprise est encore de constater que ce dernier a augmenté par rapport à l'année précédente. Alors une petite analyse s'impose. Vous pouvez remarquer en haut de votre avis que le taux d'imposition de la commune ainsi que celui du département n'ont pas augmenté. A Péronnas, depuis 7 années consécutives, nous n'avons pas touché aux taux de la fiscalité locale !

### Mais alors qu'est-ce qui augmente ?

Il y a tout d'abord les valeurs locatives qui servent de base de calcul de l'impôt et qui sont décidées et souvent réévaluées chaque année par le gouvernement dans la loi de finances. Et puis il y a le taux de l'intercommunalité (CA3B) qui, après la fusion des 7 intercommunalités, a dû être harmonisé afin que l'enveloppe globale des

recettes demeure la même après la fusion. Notre ex-agglomération verra ainsi ses taux légèrement augmenter au cours des 6 prochaines années pour que cela ne soit pas trop brutal pour le contribuable.

Pour ce qui est des prestations (crèches, restaurant scolaire...), nous avons le souci de conserver votre pouvoir d'achat et de n'augmenter que modérément leur coût en relation avec le taux d'inflation. A défaut de faire de la démagogie électorale et de vanter la gratuité à tout va, nous préférons une gestion responsable et responsabilisante pour les utilisateurs des services.

### Les conseillers du groupe majoritaire

Hélène CEDILEAU, Jacqueline CURIAL, Jean-Paul COURTIEUX, Jean-Paul DENUËLLE, Danielle MOREL, Kathy BOZONNET-MEUNIER, Michel PETIT, Emilie DREVET, Jean-Marc THEVENET, Alain FALAISE, Mylène MUSTON, Christian VOUILIER, Martine BERLAND, Hubert MARTIN, Amélie RODET, Cathy PIVET, Florian GIL, Aurore BABUT, Roger BUY, Karine GEOFFRAY, Dominique BERTHET, Sylvie SUPIÉ.

## Parole à la minorité

### Ode à la joie, à Péronnas !

Vous avez été nombreux à regarder avec émotion et recueillement la cérémonie d'entrée au Panthéon de Simone et Antoine Veil. Une vie et une carrière exemplaires et admirables pour cette grande dame qui a su résister à l'horreur et à la haine et aux insultes éruptées contre ses choix et ses combats.

La cérémonie s'est terminée sur la Marseillaise, notre chant national. Les paroles guerrières, nous rappelant notre souhait de voir le sang impur abreuver nos sillons, étaient interprétées par le Chœur de l'Armée. Ces paroles guerrières sont souvent reprises en fin de meeting par les partis politiques qui s'approprient ces mâles appels à lutter contre l'autre ou par des sportifs qui dénonceraient de cette façon l'impureté de l'adversaire.

On l'aura compris la Marseillaise est un chant qui devrait être réservé à des adultes avertis et réfléchis.

C'est peut être pour cela que, lors de cette cérémonie, au Panthéon, on préféra donner aux enfants l'interprétation de l'Ode à la joie, l'hymne européen, musique de Ludwig van Beethoven et paroles de Friedrich von Schiller.

Un appel à la paix et à l'amitié entre les peuples par deux hommes du Siècle des Lumières.

Exemple à retenir pour nos prochaines manifestations sur Péronnas...

### « Des Citoyens au Cœur de la Cité »

Pascale Boulos, Jean-Michel Deboutte, Pascal Fayard, Gilles Michon, Régine Millet.

Contact : [alternativeperonnas@gmail.com](mailto:alternativeperonnas@gmail.com)

# INFOS PRATIQUES

## Bienvenue à...

### Entreprises, artisans, commerçants vous venez de vous installer à Péronnas ?

Afin de vous faire connaître auprès de la population, nous vous proposons de paraître dans le prochain numéro.

Merci de contacter le service communication

04 74 32 15 66

communication@peronnas.com

### Maître Ulrich PANGO

#### Notaire

- Droit de la famille : adoption, divorce, mariage, pacs, indivision ;
- Donations, successions ;
- Droit immobilier : ventes, achats, fiscalité, bail ; d'habitation, urbanisme ;
- Droits des affaires, droit des entreprises : baux commerciaux, baux professionnels, créations d'entreprises, transmissions d'entreprises, cessions de fonds de commerce, cessions de clientèle ;
- Gestion de patrimoine.

1133 avenue de Lyon

04 37 62 92 26

ulrich.pangou@notaires.fr

## Service baby sitting

> Parents, vous souhaitez faire garder vos enfants pendant les vacances, en soirée ou autres ? La Commune sert de boîte aux lettres aux baby-sitters, une liste est à votre disposition.

> Jeunes filles ou garçons, vous souhaitez proposer vos services ? Venez-vous inscrire !

Mairie - Accueil du public - Tél. 04 74 32 31 50

## Connectez-vous

Sur [www.peronnas.com](http://www.peronnas.com)

Sur [www.facebook.com/PERONNAS](https://www.facebook.com/PERONNAS)

Sur [twitter.com/Peronnas01](https://twitter.com/Peronnas01)

## Vous venez d'arriver à Péronnas ?

Faites-vous connaître à l'accueil de la Mairie : un dossier, destiné aux nouveaux habitants vous sera remis.

Il vous est offert :

- Le calendrier des manifestations
- Les deux derniers Flash (bulletins municipaux)
- Un bloc-post-it à l'image de la Commune

Contact : Mairie - Tél : 04 74 32 31 50

BIENTÔT 16 ANS !  
PENSEZ AU RECENSEMENT  
**C'EST OBLIGATOIRE**  
[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

L'image illustre un jeune homme et une jeune femme devant un bâtiment municipal. Des logos de la Mairie de Péronnas, de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports (DDJSCV) et de la Sécurité Civile (SGA) sont visibles en bas à droite.

## Vous venez d'avoir 16 ans ?

Tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

### Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16<sup>ème</sup> anniversaire.

La Mairie, vous remettra alors une **attestation de recensement** à conserver précieusement. Elle vous sera réclamée pour toute inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Présentez-vous dès vos 16 ans en Mairie muni de votre **carte nationale d'identité, du livret de famille** de vos parents et d'un **justificatif de domicile**.

Les jeunes qui auraient omis de se faire recenser doivent également se présenter en Mairie pour régulariser leur situation.

**Mairie – service population - Tél 04 74 32 15 61**

# INFOS PRATIQUES

## Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

**Aérez** au moins 10 min. par jour.

**Faites vérifier et entretenir** : chaudières et chauffages chaque année avant l'hiver.

**Utilisez dehors** : appareils de cuisson (brasero, barbecue) et groupes électrogènes.

**Respectez le mode d'emploi** des appareils de chauffage et de cuisson.

[www.prevention-maison.fr](http://www.prevention-maison.fr)

INPES

## Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !

LA SÉCURITÉ PAR TOUS ET POUR TOUS

# OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

## Opération tranquillité vacances

La Police municipale et la Police nationale assurent, de jour comme de nuit, des services de sécurité de proximité, dans le but de réduire les atteintes aux biens, les cambriolages, les dégradations et intrusions.

### Quel est le principe de ce dispositif ?

Tout habitant ou dirigeant d'entreprise qui s'absente de son domicile - entreprise, pendant plusieurs jours, peut aviser la Police municipale ou la Police nationale, afin que des rondes de surveillance aient lieu, pour l'ensemble des propriétés inoccupées, durant la période indiquée.

Vous pouvez participer activement à l'amélioration de la sécurité en remplissant un questionnaire dans le but d'aider les forces de sécurité à optimiser leur service.

### Comment se procurer le questionnaire ?

Ce questionnaire est disponible en Mairie. Il vous suffit de prendre rendez-vous avec la Police municipale de Péronnas au 04 74 32 15 63.

## Élections

### Vous habitez depuis peu sur Péronnas ? Ou votre situation a changé ?

Pour voter en 2019, faites-vous inscrire avant le 31 décembre 2018.

### Comment faire ?

Muni d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile, présentez-vous en mairie.

Contact : service élections - Tél. 04 74 32 15 61

Une plaquette expliquant la démarche est à votre disposition à l'accueil.

## Fibre optique

**Chiffres clés pour Péronnas au 30 juin 2018** > Nombre d'abonnés à la fibre optique : 495

Dont 465 particuliers, 23 professionnels et 7 organismes du secteur public

### Taux de couverture

(Nombre de prises raccordables déployées sur la commune par rapport au nombre total de prises existantes) 31 %.

## Accédez au Très Haut Débit

Testez votre éligibilité

JUSQU'à 1 Giga

JUSQU'à 400 mega

[www.reso-liain.fr](http://www.reso-liain.fr)

Equipe d'installateurs et de techniciens de maintenance et de fibre souscrite

# PROCHAINS RENDEZ-VOUS

## Prochains conseils municipaux

> Mardi 13 novembre

> Mardi 18 décembre  
Rendez-vous en Mairie, salle du Conseil à 20h.



## Fleurissement : remise des prix aux particuliers

Vendredi 16 novembre à la Salle des fêtes à 20h.

# 1918 - 2018

## IL Y A 100 ANS



### 3 événements lieux



- > **Exposition d'objets d'époque** - entrée gratuite  
Du jeudi 8 au samedi 10 novembre - 8h30 à 18h sans interruption  
Salle Espace rencontre du Complexe Marc BERNARDIN
- > **Soirée spectacle « La Der des guerres »** - entrée gratuite  
Vendredi 9 novembre 2018 - 18h - Salle des fêtes
- > **Cérémonie commémorative**  
dimanche 11 novembre  
10 h 45 : Rassemblement Place de Neuhausen  
11 h : Départ du défilé



Renseignements mairie 04 74 32 15 66

## Centenaire de la grande guerre

# Péronnas

## Pêche d'étang

### 9h30

## Samedi 17 novembre

Étang de la **CARRONNIÈRE**  
rue de la Chartreuse - vers la Forêt de Seillon

Vente de poissons sur la chaussée  
Tombola & buvette

Organisée par la ville et l'association pêche & loisirs

04. 74. 32. 31. 50

## Pêche d'étang



# PROCHAINS RENDEZ-VOUS



## Banquet des plus de 70 ans & distribution des colis

Le Centre communal d'action sociale propose à toutes les personnes de 70 ans et plus, domiciliées à Péronnas, de participer au repas qui leur est offert.

**Dimanche 18 novembre 2018 à la salle des fêtes dès 12h.**

Le club des Aînés est chargé de l'organisation. Il va adresser une invitation à chaque personne concernée qui aura la possibilité soit de participer au banquet, soit d'opter pour un colis de Noël à retirer entre 14h et 17h à la Rotonde **samedi 15 décembre.**

En raison du nombre croissant de demandes, la distribution à domicile des colis ne s'effectuera que pour les personnes à mobilité réduite ou dont l'état de santé ne permet pas le déplacement.

N'oubliez pas de vous inscrire en retournant votre coupon-réponse, au plus tard **jeudi 8 novembre** (dernier délai) au club des Aînés La Rotonde au 115 rue de la poste à Péronnas.

**Toutefois si vous avez été oublié, merci de contacter le club des Aînés 04 74 21 24 58.**



## Réunion publique

### À votre écoute

Prochaine réunion **mercredi 5 décembre** à 20h à La Rotonde au 115 rue de la poste.

Les quartiers concernés sont ceux appartenant au bureau de vote numéro 2 quartier dit « Bellevue » :

Rues concernées : chemin et allée de bellevue, allée des

rossignols, des fauvelles, des althéas, des magnolias, des seringas, des forsythias, impasse, rue et allée des granges bonnet, rue de la cailloude, des tamaris, allée du Revermont, chemin du stade, allée des pinsons, des loriots, allée, impasse et rue des colchiques, chemin de l'ancienne tuilerie, allée des tyrandes.

# PROCHAINS RENDEZ-VOUS



## Téléthon

Dîner spectacle en faveur du Téléthon

• **Vendredi 7 décembre à la salle des fêtes**

organisé par Péronnas Animation Culture (PAC)  
ouverture des portes à partir de 18h30.



Repas « tartiflette » et spectacle sur le thème : « K'barré »

> **Soyons tous solidaires pour :**

poursuivre le combat pour la guérison des maladies neuromusculaires,  
soutenir les programmes de recherche pour des maladies encore incurables à ce jour.

> **Péronnas est centre de dons**

Toutes vos initiatives individuelles et collectives sont les bienvenues. Vous pouvez faire vos dons sur place à la salle des fêtes.

Avec la participation de :

Passion danse, Diam's club, Sport loisirs can'Ain,  
l'Envers du décor...

- Vente de gâteaux par les donateurs de sang (salés, sucrés)

- Animations musicales avec Cécile LIEBAUD,

- Buvette tenue par PAC

et Lapinou...

**Renseignements auprès de Suzanne DENUELLE**

**04 74 21 24 58**

**Permanences pour les réservations du repas**

À la Rotonde, 115 rue de la poste

Lundi 3 décembre : 16h à 19h

Mardi 4 décembre : 17h30 à 19h

Inscriptions avant le 6 décembre à 18h.



## Vœux à la population

**Vendredi 4 janvier 2019 dès 19h à la salle des fêtes.**  
**Entrée gratuite**

Les élus présenteront le bilan de l'année écoulée et les projets qui se dessinent pour 2019.



## Soirée Culturelle

Sous le signe de l'hypnose avec Ronny GAN

**Vendredi 25 janvier 2019 à la salle des fêtes à 20h30.**

**Tout public et entrée gratuite.**



Quartier de l'Europe ^

< Luisandre et Picolets

Les colchiques v

# FÊTE DE QUARTIERS



< Quartier de l'église

Quartier de la corriere v





# INAUGURATION DU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS SEILLON



**5 SEPTEMBRE**

 Mercredi 5 septembre 2018  
**Cérémonie de création  
du CIS de Seillon**  
Péronnas